



Station SNSM de PALAVAS-LES-FLOTS

Nos Sauveteurs en Mer bénévoles sont toujours prêts à vous secourir,
soyez prêts à les soutenir !

Bulletin de soutien régulier

M. Mme Nom : Prénom :

Adresse (Nom de résidence ou Bât, Esc) :

Code Postal : Ville :

(Si connu) Votre numéro donateur : Téléphone :

E-mail :@.....

Facultatif : Port d'attache de mon bateau :

Oui, je choisis de soutenir les Sauveteurs en Mer régulièrement en donnant **chaque mois** par prélèvement automatique la somme de :

- 10 € /mois, soit 3,40 € après déduction fiscale 20 € /mois, soit 6,80 € après déduction fiscale
- 15 € /mois, soit 5,10 € après déduction fiscale 30 € /mois, soit 10,20 € après déduction fiscale
- Autre : Préciser :€/mois

La SNSM est reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1970.

Déduction fiscale : Si vous êtes redevable de l'impôt sur le revenu, votre don vous ouvre droit à une réduction fiscale. Vous pouvez ainsi déduire de vos impôts 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Le reçu fiscal de votre don de l'année vous sera adressé au cours du premier trimestre de l'année suivante.

Vous recevrez 4 numéros du magazine "Sauvetage" après la réception de votre don.

Numéro ICS : FR 94 ZZZ 452278

Désignation du compte à débiter

N° de compte IBAN

.....

Code BIC :

.....

Fait à : Le / /

Important : n'oubliez pas de joindre votre RIB.

Signature (obligatoire)



Canot de la station de Palavas-Les-Flots

N° RUM (partie réservée à la SNSM) :

.....

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la SNSM à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la SNSM (le prélèvement sera effectué le 5 du mois). Vous bénéficiez d'un droit de remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit à votre compte. Vous pouvez faire suspendre l'exécution de ce prélèvement par simple demande écrite à la SNSM.

Merci de nous faire parvenir ce bulletin à :
SNSM
Service des donateurs
8, cité d'Antin – 75009 PARIS

